

2106 - SCHILTZ - 08032019 - 09 H 50

Sujet: [INTERNET] Commentaire - Enquête publique Maihac-sur-Benaize

De : isabelle schiltz <isabelle_schiltz@hotmail.com>

Date : Fri, 8 Mar 2019 09:50:58 +0000

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Comme sur quasiment toutes les communes de notre secteur, un projet de mise en place d'éoliennes est en cours sur Mailhac.

Premier point, mais vous le savez:

Notre secteur n'est pas classé comme particulièrement rentable en terme de vent. En revanche, il est classé comme peu peuplé ce qui permet de mettre des éoliennes sans se faire trop d'ennemis... Je suis très favorable à l'évolution du mix énergétique de la France vers plus d'énergies renouvelables (et surtout moins d'émissions de CO2, qui est notre urgence absolue actuelle dans le monde). Mais je ne suis pas favorable au fait de subventionner des sociétés ou personnes pour mettre en place des éoliennes qui ne produiront en réalité que très peu, tout en rapportant beaucoup aux subventionnés dans l'immédiat... et seront un poids économique très fort dans l'avenir, une fois les subventions terminées, pour ceux qui n'en auront pas bénéficié ou très peu mais auront la "chance" d'être là, sur le terrain, aux côtés de ces géants de fer coûteux.

Plus spécifiquement pour Mailhac-sur-Benaize:

Cette fois-là la proposition est faite sur un bois caractéristique comme il y en a peu dans la région, et où se trouvent des espèces protégées, en particulier les chauves-souris que j'ai eu l'occasion de voir plusieurs fois pendant mes promenades. Et qui se font littéralement massacrées avec les éoliennes. C'est aussi un site avec un dolmen, qui historiquement est important pour la région. Dans une époque où on nous explique qu'il faut protéger ce type d'espaces car les chauves souris et d'autres espèces y nichent et contribuent à la bio diversité essentielle pour la survie de l'espèce humaine, **pourquoi avoir choisi cet espace** ? C'est incompréhensible, et les nombreuses études menées l'ont confirmé (sauf celle menée par le bureau Calidris qui est très partielle mais vous avez les éléments par ailleurs pour vous rendre compte de la qualité de leur prestation).

En fait ce n'est pas si incompréhensible si on regarde les propriétaires qui vont bénéficier des subsides de l'Etat. Propriétaires qui pour la plupart ne résident pas sur place, ne sont pas si nombreux et ont largement contribué dans l'enquête publique à faire fleurir les commentaires positifs. J'ai ainsi nommé la famille Hoffman, bien connue pour son interventionnisme sur le sujet. Je me permets de préciser que vu les postes tenus par certains de ses membres dans des entreprises sur Limoges, il ne me semble pas impossible qu'il y ait ici quelques accointances de réseau entre membres "influents" localement, et que cela mériterait d'être vérifié.

A vrai dire, je ne vois pas d'autre bonne raison possible pour saccager en dépit du bon sens (même les éoliennes sont mal positionnées!!!) le bois de Bouery spécifiquement.

Cordialement

Isabelle SCHILTZ THAURY
2 Boubraud
87160 Cromac

Envoyé à partir d'[Outlook](#)